

Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011

Editorial

Après deux bulletins consacrés aux départs en vacances et aux colonies de vacances, ce numéro 43 apporte un regard approfondi sur les pratiques liées aux accueils de loisirs sans hébergement. Issus de l'enquête conduite en 2011 par l'OVLEJ-*Etudes et recherches de la JPA*, les résultats présentés ici montrent que ces équipements de proximité, qui accompagnent la vie quotidienne de près de 2,6 millions d'enfants et d'adolescents sont de véritables espaces interstitiels entre l'école et la famille. Au-delà des fonctions de « garde » auxquelles ils répondent, il s'y joue de véritables enjeux éducatifs, dont ceux liés à la mixité sociale. Leur fréquentation, qui semble en nombre d'utilisateurs, être stabilisée depuis la fin des années 90, est particulièrement intense durant les périodes de vacances scolaires, et devient également plus régulière le soir et les mercredis. Par ailleurs, cette fréquentation accuse un décrochage sensible lorsque les enfants atteignent les 11-12 ans (période d'entrée au collège). A ce titre, les centres de loisirs peuvent être considérés comme des espaces d'émancipation, des lieux transitoires qui constituent, dans les parcours éducatifs, une étape vers d'autres pratiques et vers l'autonomie.

Alors que ces centres de loisirs sont aujourd'hui au cœur des politiques éducatives territoriales et de la réforme concernant les rythmes scolaires l'Ovlej-*Etudes et recherches de la JPA* poursuit ainsi son travail de recherche et d'analyse en posant un jalon qui devrait à terme permettre de mieux mesurer l'évolution de ces équipements. L'Ovlej, soutenu par ses membres fondateurs, la JPA et l'UNAT, affirme ainsi son rôle d'observateur incontournable des pratiques de vacances et de loisirs collectifs des enfants et des jeunes.

Luc Greffier

Président de l'Ovlej-*Etudes et recherches de La JPA*

Cette enquête a bénéficié du soutien de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et de la participation d'Avéa-La poste, d'Education Plein Air Finances, de la Fédération des Aroéven, et de Temps Jeunes.



Ovlej
Association constituée de
La Jeunesse au Plein Air (La JPA)
et de

l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT)

A l'automne 2011, l'enquête conduite par l'Ovlej-*Études et recherches de La JPA* a interrogé un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles (cf. encadré 1) sur les pratiques de vacances et de loisirs de leurs enfants, et parmi celles-ci sur leur fréquentation des centres de loisirs. Les résultats recueillis permettent d'évaluer le nombre d'enfants et adolescents accueillis par ces structures au cours de l'année scolaire 2010-2011 et les taux de fréquentation au cours des années précédentes (cf. encadré 2). L'objectif de l'enquête était plus spécifiquement d'analyser les différents types de pratiques, collectives ou non, de vacances et de loisirs, selon l'âge ou les caractéristiques de la famille.

On dispose ainsi d'un état des lieux de la pratique des centres de loisirs deux ans avant les premières applications à la rentrée 2013, de la réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement primaire. Les nouvelles modalités d'organisation du temps scolaire sur la semaine, le développement ou redéploiement d'activités périscolaires impulsé par la réforme auront-elles un impact sur la fréquentation des centres de loisirs ?

Les données recueillies en 2011 par l'Ovlej-*Études et recherches de La JPA* pourront fournir une base pour évaluer cet impact.

Une expérience partagée par près de la moitié de la population enfantine

Premier résultat : l'enquête confirme la place majeure des centres de loisirs dans le temps de l'enfance.

A l'âge de 18 ans, 45 % des adolescents déclarent avoir fréquenté le centre de loisirs, particulièrement quand ils étaient enfants. C'est en effet entre 5 et 8 ans que cette pratique est la plus répandue : elle concernait 44 % des enfants de cette tranche d'âge pendant l'année scolaire 2010-2011 (graphique 8).

Près de 2.6 millions d'enfants et d'adolescents accueillis au cours d'une année

Parmi la population âgée de 5 à 19 ans, interrogée par l'enquête, 22 %, ce qui correspondrait à près de 2.6 millions¹ d'enfants et d'adolescents ayant fréquenté un centre de loisirs au cours de l'année scolaire 2010-2011, lors d'un ou plusieurs des temps spécifiés dans notre enquête : le soir après la classe, le mercredi, le samedi ou pendant les congés scolaires.

Encadré 1

Méthodologie de l'enquête Ovlej-*Études et recherches de La JPA*

Cette enquête a été conduite et réalisée par l'Ovlej-*Études et recherches de La JPA* et le recueil des données a été effectué par TMO-régions. Un échantillon national de 2551 familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de 5 à 19 ans a été interrogé par téléphone entre le 6 octobre et le 9 décembre 2011.

Le questionnaire interrogeait les parents sur le départ ou non départ en vacances de l'ensemble de la famille pendant la période de référence (du 1^{er} septembre 2010 au 1^{er} septembre 2011), et plus spécifiquement sur les pratiques de vacances (collectives ou non) et de fréquentation des accueils collectifs de loisirs de l'enfant dont la date anniversaire était la plus proche de celle de l'enquête.

L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas sur les critères suivants : âge des enfants, PCS (Profession et Catégorie Socioprofessionnelle) de la personne de référence et type de famille (activité d'un ou des deux parents, couple ou famille monoparentale), croisés par zone géographique pour représenter les caractéristiques des populations sur les différents territoires. Les données ont ensuite été redressées pour assurer leur représentativité. Celle-ci a été contrôlée sur des variables autres que celles utilisées pour construire les quotas (nombre d'enfants par famille par exemple).

¹Le taux de fréquentation variant fortement avec l'âge, cet effectif a été calculé par tranches d'âge (5-10 ans, 11-14 ans et 15-18 ans), il se situe dans un intervalle de confiance compris entre 2.3 et 2.8 millions cf. encadré 2.

Parmi eux,

- plus de **2.3 millions²** d'enfants et d'adolescents avaient fréquenté le centre de loisirs pendant les congés scolaires au cours de l'année 2010-2011, dont plus de 1.7 million³ pendant les petites vacances et plus de 1.8 million⁴ pendant les vacances d'été ;
- plus d'un million⁵ d'enfants et d'adolescents y étaient allés le mercredi ;
- près de 300 000⁶ avaient été accueillis le soir après la classe.

Encadré 2

Effectifs réels et résultats d'une enquête auprès d'un échantillon

Comme toute enquête conduite auprès un échantillon, les données recueillies peuvent s'écarter légèrement des résultats de l'interrogation de l'ensemble de la population concernée. Pour ce qui concerne la fréquentation des centres de loisirs, seul le dénombrement des enfants et adolescents qui y sont effectivement inscrits fourniraient les effectifs réels.

La méthodologie utilisée pour construire l'échantillon que nous avons interrogé (cf. encadré 1) et son redressement limitent cette marge d'erreur. Le calcul de l'intervalle de confiance permet d'évaluer cet écart.

Celui-ci est de plus ou moins 2 % pour les résultats concernant la totalité de notre échantillon, soit 2 551 enfants et adolescents interrogés pour une population totale de 11 100 000 (source Insee au 1^{er} janvier 2010).

Autrement dit, pour un taux de fréquentation de 22 % observé auprès de ces 2551 enfants et adolescents, le résultat obtenu en interrogeant l'ensemble de la population serait compris entre 20 % et 24 % (intervalle de confiance au seuil de 5 %, soit le seuil habituel de 95% de probabilité de ne pas se tromper). Cet intervalle peut atteindre plus ou moins 4 % pour les taux de fréquentation par tranches d'âge ou périodes.

Les vacances : une période de forte fréquentation

Parmi les enfants et adolescents accueillis dans un centre de loisirs au cours de l'année, 90 % le fréquente pendant les vacances scolaires, et la moitié d'entre eux y vont uniquement lors de ces périodes.

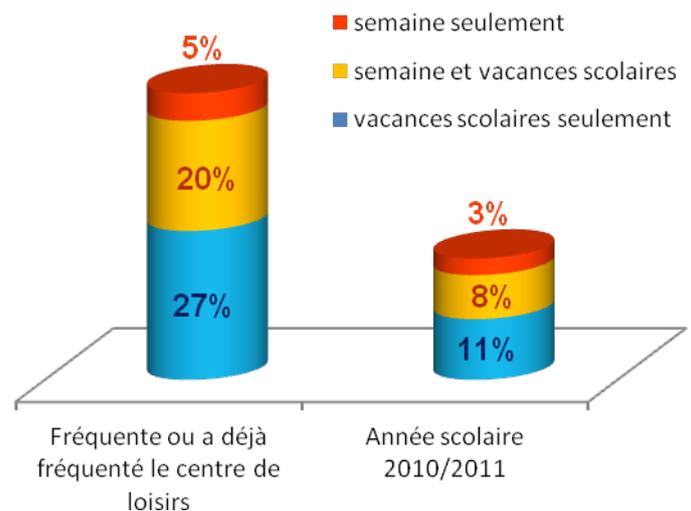
Parmi celles-ci, la période estivale connaît la plus forte fréquentation, avec 16 % des 5-19 ans accueillis au cours de l'été 2011 (graphique 28). Le plus souvent, les usagers de l'été (pour 77 % d'entre eux), vont également au centre de loisirs au cours d'une ou plusieurs autres périodes de vacances.

La prépondérance de la fréquentation pendant les congés est stable depuis au moins une décennie : on observe en effet une répartition identique des types de pratiques si l'on considère l'ensemble des années de fréquentation du centre de loisirs par les enfants et adolescents interrogés (graphique 1). Pour les plus âgés de notre échantillon, cette période peut dater du début des années 2000.

Graphique 1 :

Pratique du centre de loisirs selon les périodes

% parmi la population de 5 à 19 ans



NB : la fréquentation dans la semaine regroupe celles identifiées dans l'enquête : soir après la classe, mercredi, samedi.

Source : Ovleje-Études et recherches de La JPA 2011

² Entre 2 millions et 2.5 millions

³ Entre 1.5 million et 1.9 million

⁴ Entre 1.6 et 2.1 million

⁵ Entre 860 000 et 1.2 million

⁶ Soit dans un intervalle de confiance compris entre 220 000 et 430 000 enfants et adolescents.

Un taux de fréquentation stable depuis la fin des années 90

L'évolution de la fréquentation des centres de loisirs reste difficile à évaluer : les enquêtes sur le sujet sont rares et portent sur des tranches d'âges qui ne coïncident pas totalement.

L'enquête réalisée en 1981 par l'Ined décrit les pratiques des enfants de moins de 16 ans scolarisés (Toulemon, Villeneuve-Gokalp 1998), celle conduite par le Crédoc pour la Cnaf en 1998 porte sur les 6-12 ans (Crédoc 1999). En revanche, l'analyse par l'Ovlej-Études et recherches de La JPA (2010) des données recueillies par l'Insee en 2003 dans le cadre de l'enquête «Éducation et famille» a concerné l'ensemble de la population des élèves de la maternelle au lycée. A partir de ces différentes sources, on peut dégager quelques tendances.

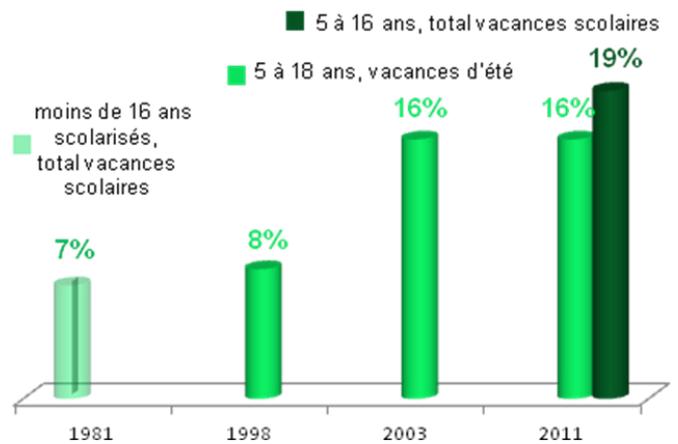
En 1998, selon le Crédoc, 54 % des 6 à 12 ans fréquentaient ou avaient déjà fréquenté un centre de loisir. En 2011, notre enquête relève un taux de fréquentation de 56 % pour la même tranche d'âge, soit une proportion comparable compte tenu de la taille des échantillons⁷.

Le taux de fréquentation des centres de loisirs apparaît donc globalement stable depuis plus de 10 ans parmi les enfants de 6 à 12 ans qui constituent le public privilégié de ces accueils. La population de cette tranche d'âge ayant augmenté de 2 % entre 1998 et 2011⁸, les effectifs accueillis en centre de loisirs auront donc progressé dans les mêmes proportions.

Au-delà de cette tendance générale, on observe des variations selon les périodes de fréquentation. **La pratique du centre de loisirs pendant les congés semble ainsi plus ancienne que celle du soir après la classe ou du mercredi.**

En effet, 7 % des moins de 16 ans scolarisés en 1981 fréquentaient le centre de loisirs pendant les congés (graphique 2) alors qu'en 1998 moins de 1 % des 6-12 ans y allaient le soir et 4 % le mercredi (graphique 3).

Graphique 2 :
Fréquentation des centres de loisirs pendant les vacances : 1981 à 2011

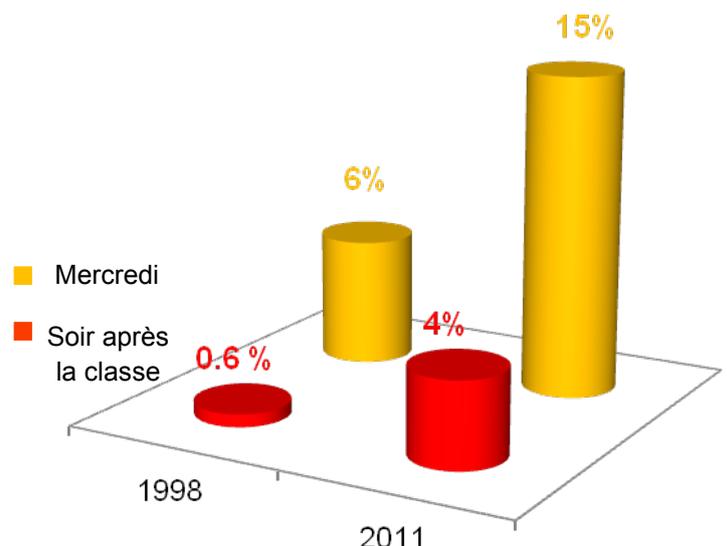


Sources : 1981 Ined, 1998 Crédoc – Direction du Tourisme, 2003 Insee (EPCV-Ovlej, 2010), 2011 Ovlej-Études et recherches de La JPA

Sur ces temps du soir après la classe et du mercredi, la fréquentation aurait fortement progressé après 1998.

Graphique 3 :
Fréquentation des centres de loisirs le soir après la classe et le mercredi : 1998 à 2011

% parmi la population de 6 à 12 ans



Sources : 1998 Crédoc – CNAF, 2011 Ovlej-Études et recherches de La JPA

⁷ Le test statistique réalisé (chi-deux) ne montre pas de différence statistiquement significative ($p > .10$).

⁸ En 1998, 5 324 809 étaient âgés de 6 à 12 ans, en 2011, la même tranche d'âge représentait 5 428 650 enfants (source Insee, France métropolitaine).

Mais une pratique plus intensive

En 1998, le Crédoc qualifiait la pratique du centre de loisirs d'occasionnelle : 34 % des 6-12 ans fréquentaient ou avaient fréquenté ces structures de manière irrégulière et 20 % régulièrement. **Aujourd'hui, ce rapport s'est inversé : on observe pour la même classe d'âge, 29 % d'usagers occasionnels⁹ et 37 % d'usagers habituels.** Ces derniers représentent 34 % de l'ensemble de la population de 5 à 19 ans.

Cette évolution est probablement liée aux pratiques du soir et du mercredi. Déterminées par l'activité des parents et la répartition de leur temps de travail, celles-ci s'inscrivent dans une organisation journalière et hebdomadaire des familles qui impose une fréquentation régulière¹⁰ (graphique 4).

D'autre part, ce type de pratique, habituelle, le soir après la classe ou le mercredi, peut être lié au développement par les centres de loisirs d'une offre d'activités spécifiques (cirque, musique, arts plastiques...) sur ces temps. Impulsées par des dispositifs publics (Caf, DDCS...) sur certains départements, ces propositions ont pu motiver les familles à inscrire leur enfant dans ce cadre.

C'est en effet le soir après la classe ou le mercredi que la pratique habituelle du centre de loisirs est la plus répandue. En 2010/2011, parmi la population âgée de 5 à 19 ans, 67 % des usagers du centre de loisirs du soir après la classe et du mercredi y vont régulièrement

En revanche, pour les périodes de congés, la proportion d'usagers habituels est plus faible mais concerne néanmoins 50 % de ceux qui fréquentent les accueils collectifs pendant les petites vacances et 56 % l'été.

⁹ Sur au moins un des temps identifiés dans notre enquête en 2010/2011 ou les années précédentes.

¹⁰ Cf. la bibliographie : Annian et al. 2007, Ovlej 2010, Galtier 2011, Sautory et al. 2011.

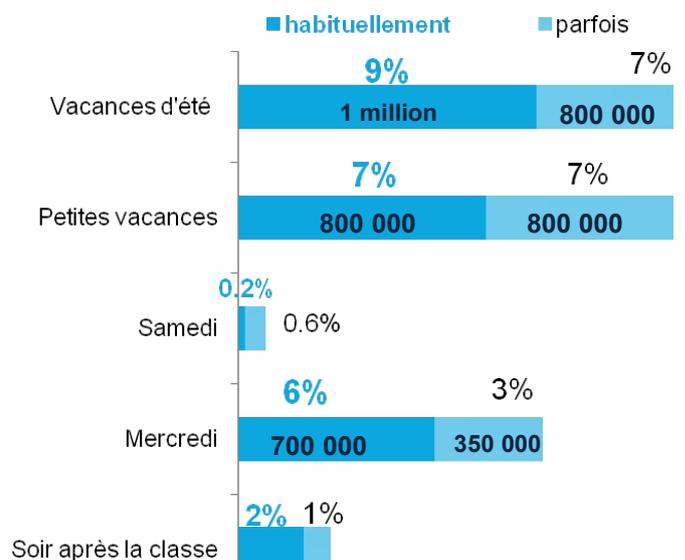
L'organisation des vacances scolaires varie en effet davantage d'une période à l'autre, selon les congés des parents, les disponibilités éventuelles des proches ou les possibilités de départ en séjour collectif.

Une pratique précoce

La pratique du centre de loisirs commence en moyenne à 5 ans et demi. Pour 9 % de la population interrogée, elle a débuté à 3 ans, soit au début de la scolarisation. Pour 15 %, elle intervient progressivement au cours des années suivantes de maternelle. L'entrée en primaire constitue une seconde étape, 10 % des enfants ont fréquenté un centre de loisirs pour la première fois à 6 ans (graphique 5).

Graphique 4 : Intensité de la fréquentation des centres de loisirs selon les périodes – Année scolaire 2010/2011

% parmi la population âgée de 5 à 19 ans et estimation des effectifs



Source : Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

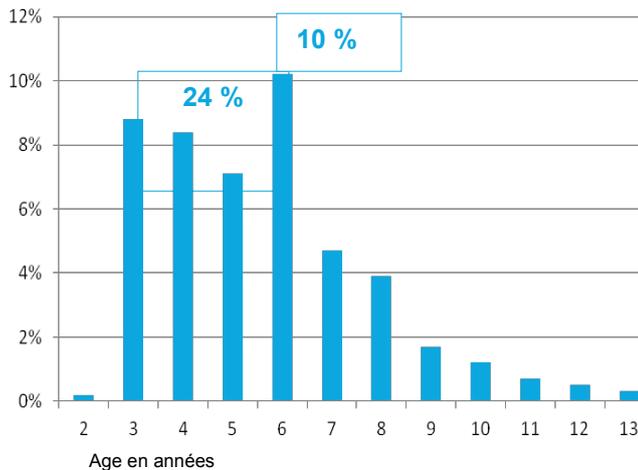
Lecture : au cours de l'année scolaire 2010/2011, 7% de notre échantillon fréquentait le centre de loisirs de manière habituelle pendant les petites vacances, ce qui correspondrait à un effectif de 800 000 enfants et adolescents¹¹.

¹¹ Dans un intervalle de confiance compris entre 6 % et 8 %, correspondant à un effectif situé entre 700 000 et 900 000 enfants et adolescents (cf. encadré 2).

Graphique 5 :

Age d'entrée au centre de loisirs

% par âge parmi la population âgée de 5 à 19 ans



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

Lecture : 10 % de la population âgée de 5 à 19 ans en 2011 a fréquenté pour la première fois un centre de loisirs à 6 ans, 24 % entre 3 et 5 ans.

Au total, 51 % des usagers des centres de loisirs (en 2010/2011 ou les autres années) ont commencé à fréquenter ces structures entre 3 et 5 ans et 21% à 6 ans.

Ces résultats confirment l'analyse des données recueillies par l'Insee en 2003 (Ovléj 2010). On relevait la même progression de la fréquentation des accueils collectifs au cours des premières années de maternelle puis à l'entrée en primaire. Celle-ci n'était pas corrélée à une évolution de l'activité des parents et particulièrement de celle des mères, celles-ci reprenant un emploi ou un temps plein. La progression de la fréquentation du centre de loisirs apparaissait donc liée à l'avancée en âge de l'enfant et à l'autonomie progressive laissée à celui-ci, au moment de son entrée à l'école pour certains ou après quelques mois de scolarisation pour d'autres.

L'âge auquel ces étapes sont franchies varie selon les milieux sociaux, les conditions de vie des familles et leurs conceptions éducatives.

L'activité professionnelle de la mère est déterminante. Les enfants dont la mère travaille ont en effet une expérience plus précoce du centre de loisirs (5.5 ans) que ceux dont la mère est au foyer (6.2 ans)¹².

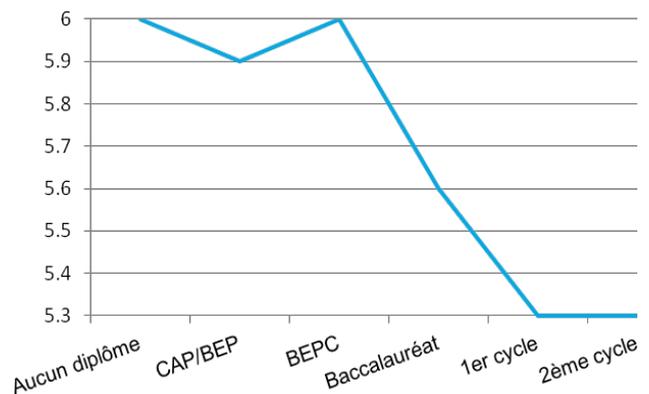
¹²Les tests statistiques montrent une différence significative (p<.01).

Par ailleurs, l'enfant fréquente le centre de loisirs d'autant plus tôt que le niveau d'études des parents et le revenu de la famille sont élevés (graphiques 6 et 7). Ces résultats confirment également l'analyse des données recueillies par l'Insee en 2003 (Ovléj 2010) : celle-ci montrait que les mères les moins diplômées, les familles ouvrières privilégiaient la prise en charge par les parents des temps péri et extrascolaire et des vacances pour les enfants scolarisés en maternelle. Cette différenciation sociale concernant l'âge de l'entrée au centre de loisirs avait déjà été observée au début des années 80 (Lebon 2005). Elle reflèterait les fonctions différentes attribuées à ces accueils selon les conceptions éducatives des familles.

Graphique 6 :

Âge de la première expérience du centre de loisirs selon le niveau d'études de la mère

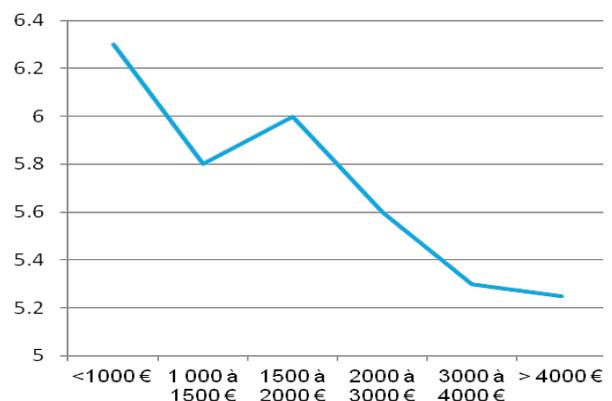
Age en années



Graphique 7 :

Âge de la première expérience du centre de loisirs selon le niveau de revenu mensuel du ménage

Age en années



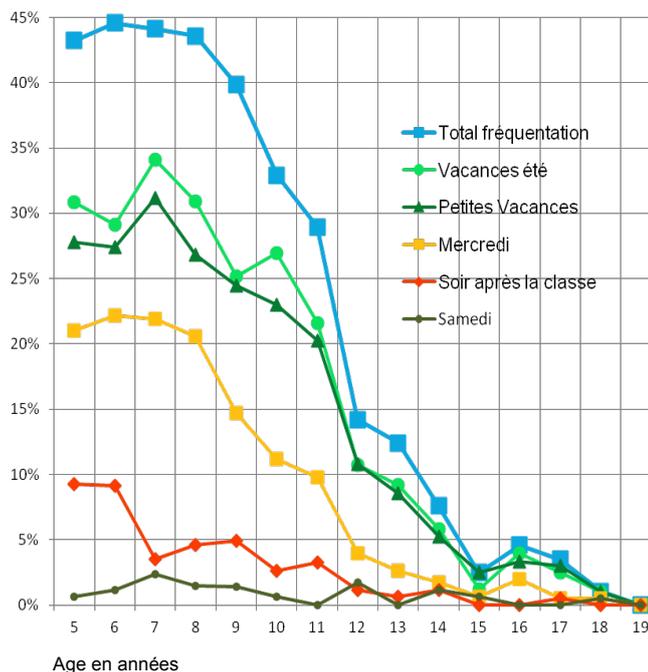
Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

Des types d'usage qui évoluent avec l'âge

Pour les plus jeunes, la pratique du centre de loisirs commence le plus souvent le soir après la classe, celle du mercredi ou pendant les vacances scolaires intervient plus tardivement.

Le taux de fréquentation en fin de journée reste en effet stable de 5 à 6 ans, il continue en revanche à progresser jusque 6 ans pour le mercredi et 7 ans pour les vacances scolaires (graphique 8).

Graphique 8 :
Évolution du taux de fréquentation des centres de loisirs selon l'âge



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

Si elle débute plus tardivement, la fréquentation du centre de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires est celle qui se poursuit le plus longtemps, particulièrement pour l'été.

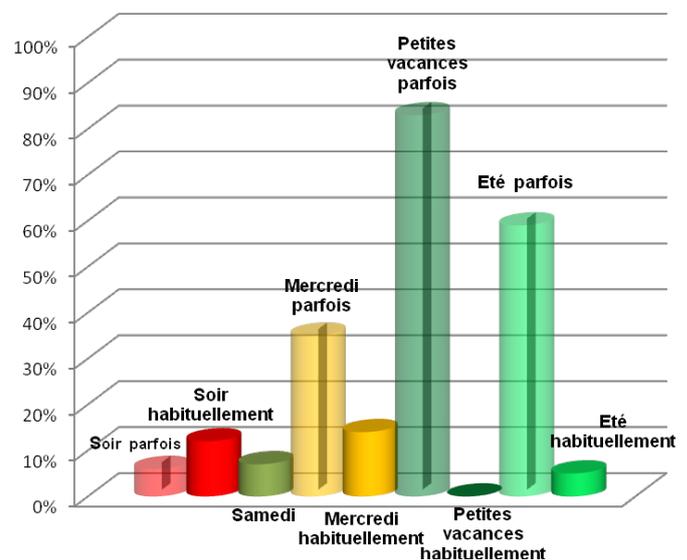
Ainsi, parmi les usagers du centre de loisirs pendant la semaine (le soir après la classe ou le mercredi), seuls 25 % continuent à y aller pendant ces temps entre 11 et 13 ans. La fréquentation pendant les petites vacances scolaires se poursuit après 11 ans pour 33 % des usagers de cette période. Elle perdure plus fortement encore pour les congés d'été 36 % des enfants qui fréquentent le centre de loisirs pendant la période estivale continuent de s'y rendre après 11 ans.

Ces évolutions des pratiques en fonction de l'âge se trouvent confirmées par la typologie réalisée à partir des différents temps de fréquentation (vacances, soir, mercredi, samedi) et de l'intensité de celle-ci (habituelle et occasionnelle). On observe quatre types d'usage du centre de loisirs qui se caractérisent principalement par l'âge de l'enfant.

Le premier type constitue une première étape dans la pratique du centre de loisirs. Il associe une fréquentation habituelle le soir après la classe à une pratique plutôt occasionnelle le mercredi ou pendant les congés (graphique 9).

Les enfants concernés sont le plus souvent âgés de 5 à 7 ans (43 % de ce groupe), voire de 8 à 10 ans (30 %). Pour les plus âgés de ce groupe (19% ont entre 11 et 13 ans), il s'agit moins d'une première étape que d'une pratique du centre de loisirs liée à l'organisation familiale de la journée et qui restera occasionnelle sur les autres temps. Outre l'âge des enfants, ce type d'usage est en effet plus fréquent pour ceux dont la mère exerce une activité professionnelle¹³.

Graphique 9 :
Une première étape de la pratique du centre de loisirs
Profil type 1 – 39 % des usagers au cours de l'année 2010/2011



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

NB. Étant donné le faible taux de fréquentation le samedi, la pratique habituelle et l'usage occasionnel du centre de loisirs ont été regroupés pour réaliser la typologie.

¹³Pour 84 % des enfants de ce profil, 71 % en moyenne.

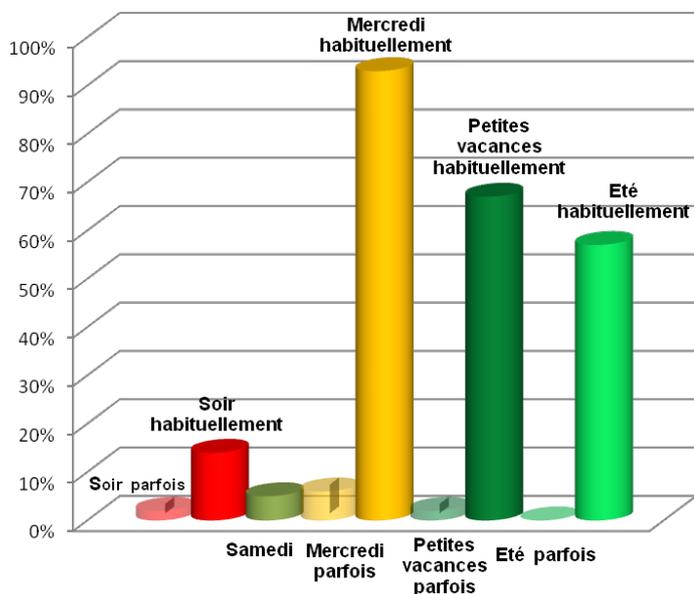
Pour le second profil (graphique 10), la fréquentation du centre de loisirs est devenue plus intensive : elle est régulière le soir comme pour le profil précédent, mais également le mercredi et pendant les périodes de congés. Elle était déjà habituelle pendant la semaine et les petites vacances des années précédentes, elle le devient l'année de l'enquête pour la période estivale¹⁴.

Ce type d'usage se présente ainsi comme une seconde étape dans la pratique du centre de loisirs. Les enfants âgés de 8 à 10 ans sont d'ailleurs plus nombreux que dans le profil précédent (43 % de ce groupe) et les 5 à 7 ans représentés en proportion comparable (45 %) auront probablement commencé à aller au centre de loisirs dès 3 ou 4 ans.

Ce type d'usage, intensif, est en revanche plus rare après 10 ans : seuls 8 % des enfants de ce groupe sont âgés de 11 à 13 ans. Par ailleurs, à âge comparable, les enfants des familles les plus aisées¹⁵ sont moins nombreux que les autres dans ce groupe.

Graphique 10 :
Un usage intensif

Profil type 2 – 22 % des usagers au cours de l'année 2010/2011



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

¹⁴51 % des enfants de groupe allaient au centre de loisirs régulièrement pendant les petites vacances les années précédentes (18 % pour l'ensemble de la population) et 64 % s'y rendaient habituellement au cours de la semaine (13 % en moyenne).

¹⁵Dont le revenu est supérieur à 4 000 € mensuels.

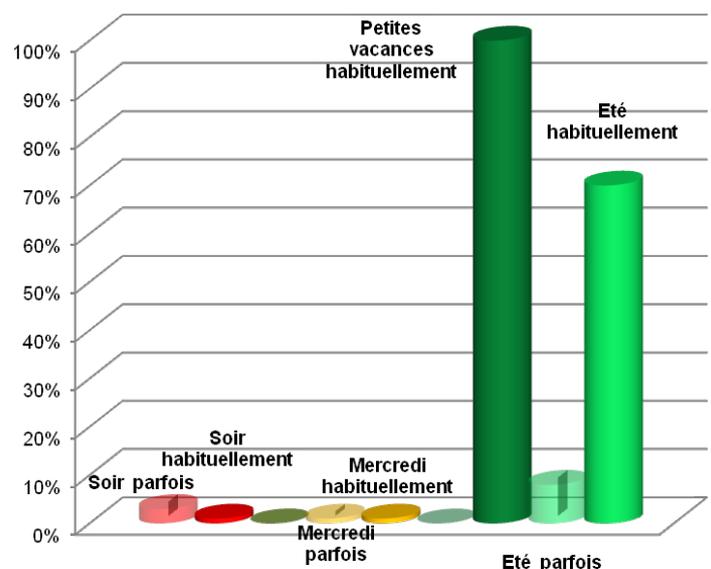
Enfin, cette pratique intensive du centre de loisirs est également liée à l'offre disponible sur le territoire. Indépendamment des caractéristiques de l'enfant et de la famille, il s'avère en effet moins présent en milieu rural¹⁶.

Les enfants du troisième profil sont les plus âgés : ils ont en moyenne 8.9 ans¹⁷, 22 % ont entre 11 et 13 ans et seuls 33 % de 5 à 7 ans. Ils ont fréquenté le centre de loisirs les années précédentes, de manière régulière la semaine et pendant les congés ; leur pratique hebdomadaire est devenue plus occasionnelle mais ils poursuivent la fréquentation du centre de loisirs pendant les vacances (graphique 11).

Graphique 11 :

Un usage devenu occasionnel en semaine

Profil type 3 - 19 % des usagers au cours de l'année 2010/2011



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

Le quatrième profil (graphique 12) se rapproche du précédent mais à la différence de celui-ci, la fréquentation du centre de loisirs est uniquement estivale, qu'elle soit régulière ou occasionnelle. Celle-ci est associée pour certains à celle du soir après la classe. Les plus jeunes, âgés de 5 à 7 ans, sont moins nombreux que dans les deux premiers groupes (38 %), 37 % sont âgés de 8 à 10 ans et 18 % de 11 à 13 ans.

¹⁶Cf. les résultats d'analyses de régression logistique qui permettent d'isoler l'effet de chaque caractéristique sur l'appartenance à un type de profil.

¹⁷Les enfants du second groupe ont en moyenne 7.9 ans, ceux du premier et du quatrième 8.6 ans.

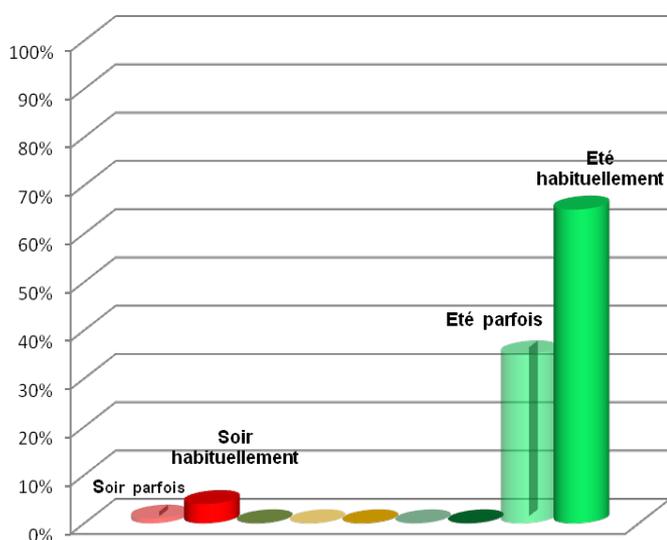
Ces enfants ou pré adolescents fréquentaient déjà le centre de loisirs régulièrement les étés précédents mais également pendant les petites vacances. Ils ont donc arrêté d'y aller sur ces périodes. Ils continuent de s'y rendre l'été, en raison probablement de la durée de ces congés.

Les enfants de cadre supérieur et de mère active¹⁸ étant plus nombreux dans ce groupe qu'en moyenne, on peut penser que la fréquentation du centre de loisirs vient compléter les temps de départ en vacances.

Graphique 12 :

Une fréquentation estivale

Profil type 4 – 19 % des usagers au cours de l'année 2010/2011



Source : Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

Cette typologie met en évidence trois phases dans la pratique du centre de loisirs :

- 1- celle-ci débute par une fréquentation régulière le soir, complétée de manière occasionnelle le mercredi ou pendant les congés ;
- 2- cet usage régulier s'étend aux différents temps, aux vacances scolaires et particulièrement au mercredi ;
- 3- la fréquentation se raréfie, voire s'arrête le soir après la classe et le mercredi, mais se poursuit pendant les vacances.

¹⁸25 % des enfants de ce groupe sont issus d'une famille dont la personne de référence est cadre supérieure, membres des professions libérales ou des professions intellectuelles supérieures, la même situation concerne 17 % de l'ensemble de notre échantillon ; la mère exerce une activité professionnelle pour 78 % des enfants de ce groupe et 71 % de l'échantillon total.

De manière générale, pour les enfants des familles les plus favorisées, cette fréquentation se centre sur la période estivale.

Ces résultats mettent également en évidence la baisse du taux de fréquentation des centres de loisirs au fur et à mesure de l'avancée en âge (graphique 8). Si certaines de ces structures n'accueillent plus les enfants après 11 ans, la baisse de la fréquentation commence plus tôt, notamment pour le soir après la classe et le mercredi, et serait de plus en plus précoce.

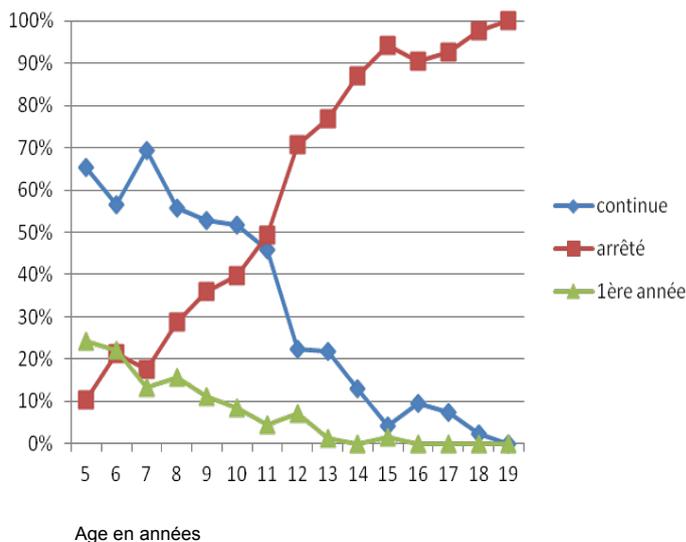
Une pratique qui s'arrête de plus en plus tôt ?

Parmi notre population, 83 % du public accueilli en centre de loisirs en 2011 était ainsi âgé de moins de 10 ans. Dès 8 ans, 30 % des usagers de ces structures (en 2010/2011 ou les années précédentes) ne s'y rendent plus. A 11 ans, à l'entrée au collège, cette proportion atteint 49 % et 70 % à 12 ans (graphique 13).

Graphique 13 :

Un recul de la pratique dès 8 ans

% par âge parmi les 5-19 ans qui ont fréquenté les centres de loisirs en 2010/2011 ou les autres années



Source : Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

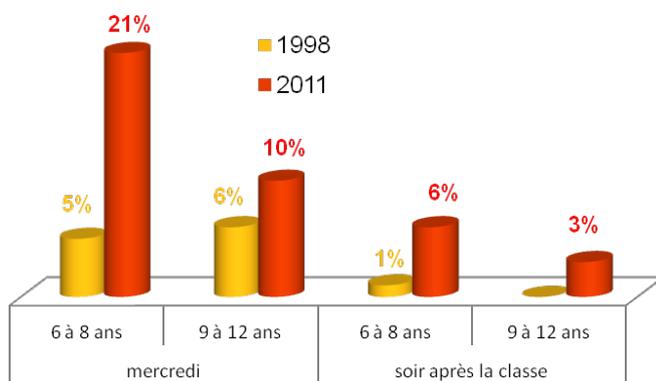
Cette tendance est observée depuis plusieurs décennies. L'Ined relevait en 1981 une baisse de la fréquentation des centres aérés l'été à partir de 10 ans. L'analyse des données recueillies par l'Insee en 2003 (Ovlej, 2010) montrait également une chute des pratiques à 11-12 ans et une diminution dès 9 ans pour les accueils du soir après la classe ou de l'été.

Ce décrochage semble s'accroître depuis une dizaine d'années. En effet l'écart se creuse entre les pratiques des enfants et celles des pré adolescents et le changement de pratiques débuterait au milieu des années d'école primaire : en 1998 (Crédoc 1999, 2), les 9-12 ans fréquentaient autant le centre de loisirs le mercredi que les 6-8 ans ; en 2011 cette pratique est deux fois moins répandue chez les premiers que chez leurs cadets (graphique 14).

Graphique 14 :

Un recul de la pratique dès 8 ans

% parmi la population de chaque tranche d'âge



Sources : 1998 Crédoc ; 2011 Ovlej-Études et recherches de La JPA

D'autre part, les 12-15 ans sont de moins en moins nombreux à aller au centre de loisirs l'été : 10 % des adolescents de cette tranche d'âge fréquentaient ces accueils à cette période en 2003 (Ovlej 2010), 7 % en 2011.

Cette tendance à l'arrêt de plus en plus précoce de la pratique du centre de loisirs s'inscrit dans un mouvement général de différenciation croissante des classes d'âges.

Les jeunes, de plus en plus jeunes, cherchent à se démarquer du monde de l'enfance (De Singly 2006). Dans ce processus de construction identitaire, le temps des loisirs joue un rôle majeur , « certaines activités fonctionnant comme des marqueurs et des transitions, qui expriment la position de l'enfant sur l'échelle des âges, de façon à la fois objective (changer de pratiques), mais également subjective, l'enjeu étant également de se démarquer de soi enfant pour avoir la bonne taille symbolique » soulignent les auteurs du dernier ouvrage publié par le Ministère de la Culture sur les pratiques de loisirs des enfants (Octobre, Détrez, Mercklé, Berthomier 2010).

Les différentes phases de la pratique du centre de loisirs présentées ci-dessus, jusqu'à l'arrêt de la fréquentation nous semble participer de ce type de processus. Si au début de la scolarisation, aller au centre de loisirs marque l'autonomie progressive laissée à l'enfant, ne plus y aller, rester seul à la maison peut constituer à l'inverse une nouvelle forme d'expression de cette autonomie.

Ce changement de pratiques peut intervenir pour certains à partir de 8 ans, pour d'autres quelques années plus tard¹⁹, selon les conceptions éducatives des familles, les trajectoires individuelles ou les offres alternatives sur le territoire.

Assumant une fonction sociale de garde qui permet aux parents de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, le centre de loisirs serait marqué, voire identifié, par les parents et les enfants, à cette fonction et à la place qu'il occupe dans le processus de développement des plus jeunes (Ovlej 2010). Ainsi, l'acquisition de l'autonomie, de la responsabilité sont pour les parents interrogés par la Cnaf (Céroux, Crépin 2011) un des bénéfices majeurs des loisirs.

¹⁹Les analyses que nous avons réalisées tant sur la fréquentation des centres de loisirs que sur celle des séjours collectifs rejoignent celles de la Direction des études, de la Prospective et des statistiques du Ministère de la Culture : les différentes phases dégagées ne correspondent pas à des tranches d'âges aux limites précises ; elles constituent autant d'étapes qui peuvent être franchies à des âges différents, dans un processus continu mais pas toujours linéaire.

Ces hypothèses quant à la perception du centre de loisirs par les parents et leurs attentes éducatives envers ces structures restent à confirmer et affiner par de prochaines études.

Parmi celles-ci, l'enquête actuellement conduite par l'Ovlej-Études et recherches de La JPA interroge un large échantillon de parents et d'adolescents sur le début de la fréquentation du centre de loisirs et l'arrêt de celle-ci. Elle cherche plus largement à mettre en évidence les attentes, conceptions éducatives ou expériences qui interviennent pour les parents et les adolescents dans le choix des pratiques collectives, qu'il s'agisse de la fréquentation du centre de loisirs ou du départ en séjour.

Dans l'attente de ces résultats, l'enquête réalisée en 2011 a permis de dresser un état des lieux des types d'usages du centre de loisirs.

Âge, activité professionnelle des parents et type de territoire

Comme en 2003 (Ovlej 2010), la pratique du centre de loisirs, qu'elle soit intensive ou occasionnelle, s'avère essentiellement liées à l'âge, ou plus exactement aux étapes du processus d'autonomisation des enfants. Celui-ci se poursuit en articulation au centre de loisirs, avec les départs en mini-camps, premier départ collectif favorisant ensuite la fréquentation de séjours collectifs de plus longue durée, avec hébergement (cf. Bulletin n°42).

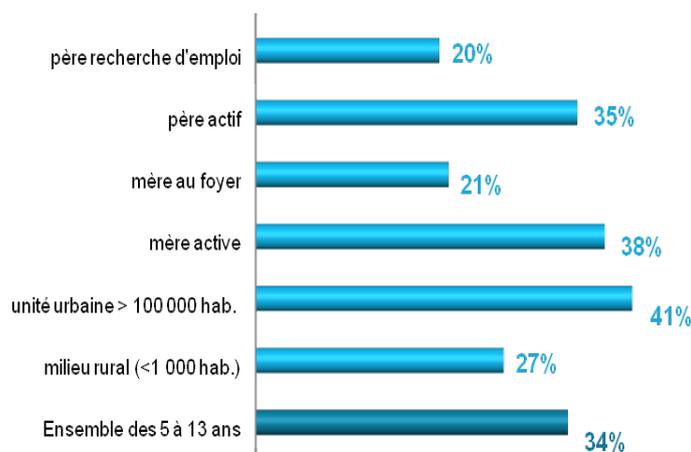
La fréquentation du centre de loisirs est également déterminée par l'activité professionnelle des parents et le type de territoire²⁰ (graphique 15). À âge et caractéristiques familiales comparables, les enfants dont la mère ou le père n'exercent pas d'activité professionnelle sont moins nombreux à être allés au centre de loisirs au cours de l'année 2010/2011. Il en est de même pour les enfants vivant en milieu rural.

²⁰Cf. Les résultats d'analyses de régression logistique montrant un impact significatif de ces deux caractéristiques, outre l'âge de l'enfant, sur sa fréquentation du centre de loisirs au cours de l'année 2010/2011 quelle que soient les périodes. Les autres variables (genre, PCS, revenu du ménage, taille de la fratrie, niveau d'études des parents) intégrées dans le modèle ne sont pas déterminantes.

Graphique 15 :

Taux de fréquentation du centre de loisirs selon l'activité des parents et le type de territoire

% parmi la population de 5 à 13 ans (soit 94 % du public accueilli en centre de loisirs en 2010/2011)



Source : Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

NB : les enfants et pré-adolescents de 5 à 13 ans constituent 94 % du public accueillis en centre de loisirs au cours de l'année 2010/2011.

Cette inégalité selon les territoires avait déjà été observée en 2003. Liée probablement à l'offre mais également aux pratiques des familles, elle est plus marquée pour le mercredi et les petites vacances scolaires²¹. Les communes auraient ainsi mis l'accent sur les accueils du soir après la classe et de l'été.

Des espaces de mixité sociale

Âge, activité professionnelle des parents, territoire, demeurent les principaux déterminants de la pratique du centre de loisirs. Ce résultat souligne en creux une des caractéristiques majeures de ces accueils : leur fréquentation n'est pas marquée par les inégalités sociales et économiques observées sur d'autres pratiques de loisirs ou les séjours collectifs (Ovlej 2010, 2013).

En effet, si les caractéristiques économiques et sociales de la famille, leurs conceptions éducatives vont moduler l'âge d'entrée au centre de loisirs, l'accès à cette pratique n'est pas conditionné par son niveau de revenu.

²¹Les résultats des modèles de régression réalisés ne montrent pas d'impact du type de territoire pour la fréquentation du soir après la classe ou des vacances d'été. Si 14 % en moyenne des 5 à 13 ans fréquentaient le centre de loisirs le mercredi en 2010/2011, ils étaient seulement 8 % parmi ceux vivant en milieu rural. Pour la même tranche d'âge, le taux de fréquentation des petites vacances étaient de 22 % en moyenne et de 16 % en milieu rural.

D'ailleurs, les centres de loisirs permettent aux enfants les moins aisés, qui ne partent pas en vacances, de pratiquer des activités de loisirs avec des camarades de leur âge, voire de partir avec eux pour quelques jours dans le cadre des mini-camps. Les enfants des familles dont le revenu est inférieur à 1000 € mensuels sont ainsi plus nombreux à fréquenter le centre de loisirs pendant l'été (29 % et 25 % en moyenne). Pour un tiers de leur public, les mini-camps ont accueillis en 2010/2011 des enfants dont les parents ne partaient en vacances²².

Indépendante du niveau de revenu de la famille, la fréquentation du centre de loisirs n'est pas non plus liée à une - ou plusieurs - catégories sociales. Les centres de loisirs constituent ainsi des espaces de mixité sociale accueillant près de la moitié de la population enfantine.

Leur implantation dans un quartier, un territoire particulier peut contribuer pour certaines structures à restreindre la diversité des publics accueillis. Mais la mixité sociale observée sur l'ensemble de la population accueillie constitue une potentialité et une réalité éducatives fortes qui complètent voire nourrissent les autres dimensions éducatives de ces accueils.

Si celles-ci apparaissent parfois masquées par la fonction sociale de garde qu'assument les centres de loisirs, elles sont pourtant bien repérées par la population. Le dernier sondage réalisé pour les Francas (2012) en témoigne et les résultats de l'enquête actuellement conduite par l'Ovlej-Études et recherches de La JPA permettront d'analyser plus précisément les attentes des familles et des adolescents à cet égard.

Ovlej
Association constituée de
La Jeunesse au Plein Air (La JPA)

et de
**l'Union Nationale des Associations de Tourisme
et de plein air (UNAT)**

01 44 95 81 27 - ObservatoireVLEJ@aol.com
21 rue d'Artois – 75 008 Paris

Contact : Isabelle Monforte

Bibliographie

Crédoc, 2000, *Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans*, Observatoire National du Tourisme

Crépin C., Céroix B., 2011, *Les relations entre les parents et leurs enfants à l'aune des loisirs des adolescents*, CNAF, dossier d'études n°140.

CSA/Les Francas, 2000, *L'opinion des parents sur les loisirs proposés aux jeunes dans leur commune*.

Hatchuel G., Kowalski A.D., 1999, *Opinions sur les Caisses d'Allocations Familiales et sur l'organisation du temps libre des enfants de 6 à 12 ans*, Crédoc, CNAF, Rapport n°199

Domingo P., 2011, *Les dispositifs d'action sociale des CAF : une enquête auprès des bénéficiaires*, Dossier d'études n° 143.

Lebon F., 2005, *Une politique de l'enfance. Du patronage au centre de loisirs*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Les Francas, 2012, *Importance accordée à l'éducation, perception des centres de loisirs*, sondage Mediaprism,

Monforte I., 2013, *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ?* Entre fréquentation des centres de loisirs et départs en vacances, *Ovlej-Études et recherches de La JPA*, CNAF, dossier d'études n°163, mai.

Octobre S., Détrez C., Mercklé P., Berthomier N., 2010, *L'enfance des loisirs*, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS.

Ovlej, 2010, « Organisation du temps libre et pratiques collectives (1), de la maternelle à l'école primaire », *Bulletin n°26-31*, mars

Ovlej, 2010, « Organisation du temps libre et pratiques collectives (2), du collège au lycée », *Bulletin n°32-37*, avril.

Ovlej, 2010, « D'une politique de service à une politique sociale et éducative », *Bulletin n°38-40*, septembre.

Ovlej, 2013, « Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille », *Bulletin n°42*, mars.

Ovlej, 2013, « Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme », *Bulletin n°43*, juillet.

Singly F. de, 2006, *Les adonassants*, Hachette.

Toulemon L. Villeneuve-Gokalp C., 1988, « Les vacances des enfants », *Population*, Ined, n°6, 1065-1087.

²², La même situation – les parents ne partent pas en vacances – concernait 19 % de l'ensemble de la population du même âge.